



Rachat de soulte

Par Bruzette

Bonjour, mon compagnon est en instance de divorce et ne veut pas vendre sa maison. Pour cela il doit verser une soulte à son épouse mais ne pourra pas avoir un prêt de la totalité de la somme. Puis je faire le complément et être par conséquent propriétaire en indivision avec lui ?? Si cela est possible , est ce que sa femme est en droit de refuser ?
Merci pour votre réponse.

Par kang74

Bonjour

Je n'ai pas compris ce que vous voulez faire : racheter la part de son ex pour être en indivision avec lui implique que vous puissiez payer la soulte + la part du crédit de son ex, + les frais de notaire qui vont avec .

La part de son ex, ce n'est pas que la soulte .

Racheter la part de son ex implique bien évidemment qu'elle veuille vous la vendre .

En résumé, mieux vaut vendre le bien, et que vous réinvestissiez à deux dans un bien à vous deux car l'aider à financer la part de son ex, sans pouvoir avoir une part du bien, ce n'est pas dans votre interet (surtout si la banque ne veut pas lui preter sur une tête, c'est que le passif de sa part + la sienne est conséquent)

Par Bruzette

Le crédit de la maison est terminé de payer. La maison est estimée à 520000?. La part de sa femme s'élève donc à 260000?. Mon compagnon ne peut lui donner que 100000 et je voudrais compléter avec mes 160000. Est ce possible ? Comment cela peut il se passer ? Vous me parlez du crédit ? Je ne comprends pas. Merci de me donner plus de renseignements svp.